

I. Généralités sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université (sciences, médecine, pharmacie), INSA ou IUT. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent être admis à concourir après une demande de dérogation auprès du président du concours.

* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base dans les matières choisies
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement

* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, et des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien comme les lauréats du premier concours, et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2R dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Sciences de la matière, Biologie et Sciences de la Terre. Une année d'étude peut être consacrée à la préparation d'une Agrégation ou au début d'un cursus de Doctorat.

Les normaliens issus du second concours d'entrée après un premier cycle d'études en médecine ou en pharmacie peuvent par ailleurs poursuivre leurs études dans ces branches en parallèle de leur cursus à l'ENS de Lyon (certains aménagements leur sont proposés dans ce but).

II. Résultats de la session 2008

Sur les 74 candidats enregistrés, 65 se sont présentés aux deux épreuves écrites, notons que ces deux chiffres sont en baisse par rapport à la session précédente, le nombre de postes offerts restant constant. Les candidats provenaient essentiellement de l'Université Lyon 1 (14 candidats), Grenoble 1 (7 candidats) et Paris 6 et 7 (4 candidats chacune).

Les épreuves écrites choisies par les candidats ont été, par ordre décroissant : Biologie-Biochimie (37), Chimie (34 candidats), Mathématiques (30), Physique (23), Informatique (13) et Géosciences (11). A l'issue de ces épreuves, 23 candidats ont été déclarés admissibles aux épreuves orales.

Suite à ces épreuves orales, 8 candidats ont été admis sur liste principale, et 1 sur liste complémentaire. Au final, 8 candidats ont été admis en tant que normaliens, ayant ensuite choisi de se répartir dans les départements de Biologie (5 étudiants), Informatique (2 étudiants) et Géosciences (1 étudiant).